

La loi de l'assurance chômage qu'on a adoptée récemment, est une forme déguisée de revenu garanti. A l'étape du comité, les députés ont eu l'assurance que le programme ferait ses frais du point de vue fiscal si le taux de chômage se situait aux environs de 4 p. 100, quoique le chiffre fourni fût imprécis. Lorsqu'on songe que la moyenne de chômage au cours des années 60 dépassait de loin le taux de 4 p. 100 et que le taux actuel en est de 7.2 p. 100, on en conclut que près de la moitié des prestations d'assurance-chômage seront payées par le Trésor fédéral, ainsi que le révèlent les chiffres estimatifs du ministère de la Main-d'œuvre.

• (10.30 p.m.)

Tout ceci m'amène à la question principale: Que faisons-nous pour les entreprises canadiennes? Il leur faut produire toutes les marchandises en commande pour permettre la survie de notre économie de bien-être. Jusqu'à ce soir, le gouvernement n'a procuré aucun encouragement aux entreprises, sauf qu'il les a assujetties à un impôt après l'autre. Parlant de M. Nixon, le chef libéral de l'Ontario, le *Globe and Mail* du mardi 12 octobre, disait ce qui suit:

Songez à l'incertitude qui envahit le monde des affaires, qui l'oblige à se rétracter et qui fait échec à une expansion créatrice d'emplois... C'est le gouvernement libéral d'Ottawa qui en est la cause parce qu'il s'est attardé pendant des années, sur un nouveau système d'imposition qui aurait lourdement grevé les entreprises, pour le retirer ensuite—en grande partie à cause de la riposte bien fondée du gouvernement ontarien—et le remplacer par un autre régime presque aussi déroutant, le tout coiffé d'une loi sur la concurrence devant laquelle les hommes d'affaires se demandent s'ils vont finir derrière les barreaux ou devoir payer une amende d'un million de dollars; tout cela au lieu de créer

Le projet de loi de l'impôt sur le revenu dont la Chambre est saisie aurait convenu il y a une décennie. Il favorise une prétendue équité au détriment de la croissance économique, et lorsqu'un conflit surgit entre l'équité, les contribuables et les recettes du Trésor, c'est ce dernier qui décidément l'emporte. Dans ce projet de loi, le gouvernement a fait une distinction injuste envers les hommes d'affaires privés, les cultivateurs et les propriétaires de magasins. Il n'a assumé aucune responsabilité envers le secteur des entreprises non constituées en corporations. Il ne leur vient pas en aide pour leur permettre de prospérer.

Par les dispositions fiscales relatives aux petites entreprises, le gouvernement les démunit en grande partie de la liberté de choix. Au fait, il semble qu'il ait simplement payé de paroles le sentiment généralement répandu voulant que ces entreprises puissent, sous le nouveau régime d'imposition, bénéficier de concessions fiscales. Il a encadré cette partie du bill de façon si rigide, apparemment par crainte de l'étranger qui achèterait une petite société, que les propositions fiscales s'en trouvent virtuellement réduites à rien. Aux termes du Code de travail, le gouvernement projette, dans l'article ayant trait aux changements techniques, de brider l'industrie au moyen de restrictions très sévères, de sorte qu'une compagnie ne pourra instaurer de changements techniques avant la fin d'un contrat de travail. Cela semble, du moins au premier abord, un dispositif qui retardera l'évolution technique dans notre industrie, et quel moyen plus sûr y a-t-il d'empêcher une industrie d'être efficace?

D'autre part, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford), dans son bill touchant la concurrence, restreint les affaires, apparemment pour créer une société idéale où tout consommateur sera protégé à

l'infini. S'il les encadre par des règlements semblables, l'industrie et les services pourront à peine respirer.

Étant donné les modalités de notre commerce international, le gouvernement s'est conduit de façon bizarre. Alors que les États-Unis défendaient le monde occidental au Vietnam, avec leur sang et leurs deniers, le gouvernement du Canada a réduit systématiquement ses engagements envers l'OTAN et diminué les troupes qui doivent assurer la sécurité de notre propre pays. Et il a, sur le plan diplomatique, reconnu la Chine rouge aux dépens de Formose. Il s'emploie assidûment à expulser formose des Nations Unies, en contradiction directe de l'attitude prise par les États-Unis. Que dit le *Globe and Mail* à ce sujet, dans un éditorial du 12 octobre? Il dit ceci:

Ou encore, considérez la froideur qui règne entre le Canada et les États-Unis, laquelle, indubitablement, a favorisé, sinon précipité, l'indifférence des États-Unis à l'égard des conséquences que pourraient avoir les mesures américaines sur l'économie du Canada.

Alors qu'il était en Russie, le premier ministre (M. Trudeau) a dépeint les États-Unis comme constituant une menace culturelle, économique et même éventuellement militaire pour le Canada.

Dans ce rapport Gray si longtemps attendu et sans doute trop tôt disparu sur les capitaux étrangers au Canada, il y avait certaines tendances de sympathie à l'égard des nationalistes économiques au Canada qui dépeignent les Canadiens comme pourvoyeurs de bois et d'eau des États-Unis; le rapport Gray aurait sûrement été défavorable à l'égard des investissements étrangers.

A entendre les Américains, on ne peut pas condamner la mesure prise par le gouvernement des États-Unis en appliquant la surtaxe au Canada. Le Canada est avec l'Allemagne et le Japon l'un des pays visés. Les États-Unis n'avaient pas d'autre choix que celui de redresser leur balance de paiements. La plupart des plaintes américaines concernent le pacte de l'automobile et l'utilisation qui en a été faite comme par exemple avec la fabrique de pneus Michelin de Nouvelle-Écosse et les motoneiges. Tout cela a créé une situation de déséquilibre en faveur du Canada. Il y a de nombreux domaines où il serait utile de négocier à propos de la surtaxe américaine. Nous devons être conscients du changement des conditions du monde dans lequel nous vivons. Lorsque le monde s'est fondu pour les échanges commerciaux en des groupes tels que le marché économique européen, le groupe asiatique et l'Amérique du Nord, nous n'avons pas fait grand-chose à ce sujet. Nous avons supposé que nous pouvions fonctionner en dehors de tout bloc commercial d'une façon indépendante. Peut-être en est-il ainsi, mais nous ne pouvons pas le faire à moins d'un changement considérable dans la direction de notre économie.

Il faudrait prendre des mesures au niveau national pour stimuler les affaires, comme cela a été proposé ce soir, mais nous devrions accorder une plus grande place dans notre société aux entrepreneurs. Il faudrait examiner nos structures du bien-être et prendre des décisions de nature à réaliser des économies dans ces domaines sans réduire le service. A l'échelle internationale, il nous faut négocier avec les Américains sur les points délicats et les supposées revendications d'une façon résolue et ferme. M. Connally a suggéré que le Canada a probablement rempli nombre des conditions nécessaires à l'abolition de la surtaxe américaine. Cela a permis au dollar de flotter et aux cours des changes de s'adapter d'eux-mêmes aux fluctuations du marché. Le gouvernement canadien a pris des mesures tendant à la réduction des barrières spécifiques